



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 27 septembre 2018
Convocation du : 19 septembre 2018
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 26

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 27 septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. QUESTE, Mme DUBREU, M. DERONNE, Mme LE GALLIC, M. MERTEN, Mme LORIDAN, Mme LEBLEU, Mme LE DUFF, Mme TURBIEZ. M. BAILLEUL, Mme CASIER, M. VYTHELINGUM, M. CATTOIRE, M. DUPONT, Mme HAMIDOU-DUCATEL, Mme CASSAN, M. DERUYTER, M. THIRION, M. PLOUY, Mme VANDERWEGEN, Mme VERWAERDE. M. GRENIER .

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme COBBAERT, Mme LE BIHAN, Mme CHAFIK, M. AGNOLETTI, Mme BRICE, M. AIT EL HAJ, Mme PYNSON ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme DE PARIS, M. MARIE, M. DERUYTER, M. QUESTE, Mme LE GALLIC, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : Mme GRUSON, M. MONVOISIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUPONT

DE18.112

ADMINISTRATION MUNICIPALE
COMMISSION FINANCES, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT
DESIGNATION DES REPRESENTANTS
MODIFICATION

Autorisation - Approbation

380

Par délibération n° DE14.023 du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a décidé la création de six commissions permanentes.

Par délibération n° DE18.019 du 29 mars 2018, Hugues QUESTE, Dominique BIANCHI, Laurent DERONNE, Catherine LE GALLIC, Dominique BAILLEUL, Philippe CATTOIRE, Simon AGNOLETTI, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY, Loïc MONVOISIN ont été désignés membres de la Commission Finances, Aménagement, Environnement.

Monsieur Dominique BIANCHI ayant démissionné de ses fonctions au sein du Conseil Municipal, il y a lieu de revoir la composition de la Commission Finances, Aménagement, Environnement.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats.

Les candidatures sont les suivantes :

Liste « Armentières dans le coeur et dans l'action » : Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Laurent DERONNE, Catherine LE GALLIC, Dominique BAILLEUL, Philippe CATTOIRE, Simon AGNOLETTI

Liste « Le rassemblement Armentiérois » : Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY

Liste « Armentières Bleu Marine » : Loïc MONVOISIN

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Par conséquent, sont désignés pour siéger au sein de la Commission Finances, Aménagement, Environnement : Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Laurent DERONNE, Catherine LE GALLIC, Dominique BAILLEUL, Philippe CATTOIRE, Simon AGNOLETTI, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY, Loïc MONVOISIN.

Envoyé en préfecture le 02/10/2018

Reçu en préfecture le 02/10/2018

Affiché le

SLOW

ID : 059-215900176-20180927-DE18112-DE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK

Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille